

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 5 JUILLET 2023 – Délibération n°084

L'an deux mil vingt trois et le cinq juillet à 20h , le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
21	29	24

Date de la convocation
05/07/2023

Date d'affichage de la convocation
28/06/2023

Secrétaire de séance : Françoise CAPUS

Présents : - ANGLADE Clémence - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise – CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - LAURAIN Damien – LAYRAL Rémi - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy - MURET Yvain - ROZIERE Régine – SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle

Absents : ALMIRE Yvan - RAGOT Annie - BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie (pv à Mélanie BRUNET)- FABRE Emilie - LABRO Isabelle - FOS Mariana(pv à Régine ROZIERE) - JARROUSSE Caroline (pv à Clémence ANGLADE)

Objet**RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LA CASERNE DE GENDARMERIE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la caserne de gendarmerie de Sévérac le Château, sise rue de la Tricouse 12150 SEVERAC D'AVEYRON, a été mise en location le 16/01/2014 par un bail signé pour 9 ans pour un montant de loyer initial annuel de 79 796 €. Il convient, à présent, de renouveler ce bail pour une nouvelle durée de 9 ans à compter du 01 janvier 2023.

Le loyer ayant été actualisé en fonction de la variation de l'indice du cout de la construction conformément à la clause de renouvellement du bail de 2014 (nouveau loyer 100 832 €).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve le renouvellement du bail pour la caserne de gendarmerie de Sévérac le Château à compter du 01 janvier 2023
- Autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau bail avec la direction des finances publique de l'Aveyron et le commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Aveyron.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,
le Maire, Edmond GROS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

